

Publié le 23 avril 2010

Mulhouse : Le quartier de la gare fait peau neuve

Au terme de plusieurs années de réflexion, la communauté d'agglomération de Mulhouse a confié à la Serm 68 le soin de réaménager le quartier de la gare en quartier d'affaires. Un projet qui accompagne l'arrivée en 2011 de la LGV Rhin-Rhône.



Afin de préparer comme il se doit l'arrivée en novembre 2011 de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, la communauté d'agglomération de Mulhouse a décidé d'accélérer la réflexion sur l'amélioration de l'utilisation foncière du quartier de la gare. Un travail confié à la [Serm 68](#), aménageur historique de la Ville. Après avoir défini un périmètre d'études de près de 23 ha, la Serm 68 a lancé fin 2008 un concours d'urbanisme qui a permis de retenir l'architecte David Mangin.

Dans la foulée, une première phase opérationnelle a été initiée début 2009 sur 8 ha pour poser d'ici 2011 les bases d'un nouveau quartier d'affaires associant bureaux, hôtels et commerces, sans exclure la possibilité d'y inclure des logements. Le plan de composition de cette première tranche, finalisé à l'automne dernier prévoit une vaste réorganisation de l'espace entourant la gare autour de deux éléments forts. Un véritable parvis d'abord, sous lequel va être construit un nouveau parking de 500 places, et une meilleure valorisation de l'eau ensuite, grâce au réaménagement des berges du canal du Rhône au Rhin sous la forme d'espaces de promenade.

Le long de futur parvis, un programme immobilier de 40 000 m² Shon devrait accueillir à terme un hôtel de 3 à 4 000 m², des bureaux et des commerces en rez-de-chaussée. Cette offre d'immobilier

d'entreprise en plein cœur de Mulhouse viendra compléter le pôle tertiaire qui se développe depuis quelques années déjà en périphérie de la ville. Selon Robert Pellissier, directeur général de la Serm 68, « l'intérêt de cette opération, c'est qu'on peut développer à la fois une offre de bureaux de type centre-ville et de type parc d'activité pour attirer les entreprises intéressées par les deux formules ». Sans oublier que ce réaménagement va permettre de mieux valoriser l'espace urbain entourant la gare.

Par Marie-Anne RAMAZZINA